

Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

Moniteur éducateur

Informations sur le concours

Publié le :	06-07-2026
Filière :	Filière socio-éducative
Catégorie :	B
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Interne
Nombre de postes offerts par l'établissement :	4
Adresse d'envoi email des candidatures :	
Date du concours :	03-11-2026
A propos du poste :	

Les moniteurs-éducateurs exercent leurs fonctions auprès d'enfants et d'adolescents handicapés, inadaptés ou en danger d'inadaptation. Ils apportent un soutien aux adultes handicapés, inadaptés, en risque d'inadaptation ou qui sont en difficulté d'insertion ou en situation de dépendance.

Ils participent à l'action éducative, à l'animation et à l'organisation de la vie quotidienne des personnes accueillies en liaison avec les autres personnels éducatifs et sociaux, notamment les professionnels de l'éducation spécialisée.

Ils mettent en œuvre le projet d'établissement, les projets sociaux et éducatifs et participent à l'élaboration du rapport d'activité du service social et du service éducatif.

Informations sur l'établissement

Nom : DEPARTEMENT DU CHER - CENTRE DEPARTEMENTAL ENFANCE ET FAMILLE

Ville : 18000 Bourges

Pour candidater

Date limite de candidature : 02-10-2026

Conditions de candidature :

Peuvent faire acte de candidature, les personnes remplissant les conditions énumérées à l'article 4 du décret n° 2014-99 du 4 février 2014 modifié portant statut particulier du corps des moniteurs éducateurs de la fonction publique hospitalière.

Pièces à fournir :

- Lettre de demande d'admission à concourir précisant le concours visé
- Curriculum vitae détaillé mentionnant notamment les actions de formation suivies et le cas échéant, accompagné d'attestations d'emploi
- Copie des titres de formation, certifications et équivalences, notamment ceux requis pour le concours concerné, dont il est titulaire
- Une copie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité ou de ressortissant de l'un des pays membres de l'Union européenne
- Un extrait n°2 du casier judiciaire, demande effectuée par la collectivité
- Le cas échéant, un état signalétique des services militaires ou, pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national, une pièce attestant leur situation au regard du code service national
- Le cas échéant, un état signalétique des services publics, accompagné de la fiche de poste occupé

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

M. le Président du Conseil départemental du Cher

Direction des ressources humaines

Service recrutement, formation, mobilité

1 Place Marcel Plaisant – CS n°30322 - 18023 BOURGES CEDEX